



Après le bac, la grande loterie de la fac

ÉDUCATION Face à la surpopulation étudiante, le tirage au sort, appliqué depuis 2013 dans certaines filières, fait l'unanimité contre lui. Le gouvernement promet une réforme... l'an prochain

Elle a répété qu'elle ne serait pas la ministre du tirage au sort. Le précédent gouvernement avait entériné ce procédé pour sélectionner les étudiants dans les filières en tension par une circulaire publiée le mois passé, entre les deux tours de la présidentielle. Mais Frédérique Vidal, la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur, assure étudier « toutes les pistes » pour trouver des places aux futurs bacheliers actuellement sur liste d'attente. Dans les semaines qui viennent, elle va par ailleurs lancer une concertation avec les recteurs, les directeurs d'université, les syndicats d'enseignants et les organisations étudiantes pour trouver une solution pérenne.

Pour Jimmy Losfeld, le président de la Fédération des associations gé-

nérales étudiantes (Fage), qui alerte contre la tentation d'une sélection au mérite et appelle à une réforme nécessaire, notamment du baccalauréat : « C'est le moment ou jamais, on arrive à un moment critique. » La surpopulation universitaire est devenue un problème majeur : 30.000 à 50.000 étudiants entrent à la faculté chaque année. Dans une étude publiée en mai, le laboratoire d'idées public France Stratégie estime qu'il faudrait investir 11,5 milliards d'euros d'ici à 2027 pour répondre aux enjeux de l'enseignement supérieur, notamment la croissance de la démographie étudiante qui pourrait représenter environ 0,1 point du PIB à l'horizon 2027, avec 350.000 étudiants supplémentaires.

Aujourd'hui, la moitié des vœux n° 1 pour l'université se concentrent sur quatre filières : la première année commune aux études de santé (PACES) mais aussi droit, Staps et psychologie, saturées depuis plusieurs années. Dans la filière Staps, les plus sous tension, avec environ 33.000 demandes pour

17.000 places, le système du tirage au sort se pratique depuis 2013.

Repenser l'orientation

Pour la rentrée prochaine encore, environ 14.000 jeunes ne devraient pas pouvoir accéder à une licence de sport qui était leur premier choix, estime la Fage. Cette année, pour la première fois, il a été question de tirer au sort les candidats à la PACES en Île-de-France, 1.004 se retrouvant sur liste d'attente. Finalement, toutes les demandes seront pourvues : la capacité d'accueil a été étendue en dédoublant les amphithéâtres via de la visioconférence. « Une sélection au hasard aurait été particulièrement injuste d'autant que l'accès en deuxième année se fait sur concours », commente le Dr Jean-Paul Ortiz, président de la Confédération des syndicats médicaux français, qui réclame une « réforme de fond en comble des études de médecine ».

Vingt pour cent des étudiants ayant commencé des études supérieures en sortent sans avoir obtenu

de diplôme, soit 75.000 jeunes par an, et à peine plus de quatre étudiants sur dix poursuivent le même cursus en deuxième année. Des « accidents de parcours » dont le coût est estimé à plus de 500 millions d'euros par an, soit le budget de fonctionnement de deux universités de taille moyenne!

Pour France Stratégie, il faut « repenser la transition entre le lycée et les études supérieures ». L'organisme de réflexion, d'expertise et de concertation lance deux pistes de réflexion : la création de plusieurs filières intégrées à cheval entre le lycée et le supérieur et la mise en place d'enseignements modulaires aussi bien avant qu'après le baccalauréat. La ministre souhaite justement travailler sur « une meilleure orientation » en amont, confie son entourage au JDD. Et remet en question le système actuel des admissions post-bac. « L'objectif, c'est que, dès l'an prochain, on ne passe plus par cette plateforme. » ●

CHRISTEL DE TADDEO @cdetaddeo